

VILLE DE

# Champagne

infos

N° 69 - Janvier 2023



Point n'est besoin de poing...



# Éditorial

## ► Mot de Madame le maire

Chères Champagnerotes et chers Champagnerots,

Voici venue la fin de l'année et le moment traditionnel des Vœux.

À l'endroit de chacun d'entre vous je veux évidemment souhaiter le meilleur.

Les événements de cette année 2022 ont distillé une certaine morosité, pourtant je veux rester prudente mais optimiste.

Depuis la parution de notre bulletin d'août dernier, nous n'avons pas constaté d'amélioration notable, la conjoncture et ses conséquences directes sur les budgets ne doivent pas être ignorées. Le budget qui sera élaboré au printemps devra tenir compte de ce climat austère et de la crise géopolitique mondiale.

La sobriété énergétique nous a conduits à mettre en place une période d'essai d'extinction de l'éclairage public. L'inflation des matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur notre pouvoir d'achat, d'autres mesures sont à prévoir. J'ai conscience également des difficultés rencontrées par nos commerçants et artisans. Chacun d'entre nous, en fonction de ses capacités, peut être une aide potentielle permettant de franchir ce cap périlleux pour notre économie et nos commerces.

Par ailleurs, une autre nouvelle a créé un émoi profond : au 31 décembre, Monsieur Georges Lamboley cessera son activité. Si les Champagnerots lui souhaitent tous une belle retraite amplement méritée après 48 ans de bons et loyaux services à la population, certains sont également très inquiets.

Un courrier a été adressé à l'ARS, qui dans sa réponse du 08 décembre 2022 informe de la mission de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) d'aider les patients restés sans médecin.

Je souhaite à Georges Lamboley, ainsi qu'à Guy Maurice Amat une belle retraite en famille. Une nouvelle page de vie s'offre à eux, nous la leur souhaitons la plus heureuse possible.

Pour terminer sur une note toujours très positive, je veux encore et toujours saluer le travail des bénévoles. Débordants de dynamisme, ils vous ont permis de profiter de moments festifs tels que la fête des associations, le marché gourmand, le bal folk des Campenottes, les divers concerts organisés, la fête d'Halloween, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, l'exposition des 100 ans du monument aux morts, le Téléthon, le marché de Noël, les moments conviviaux des anciens combattants et de l'Amicale des Houillères, le goûter des anciens et les jeudis des « Bons Vivants », et la liste serait longue si elle devait être exhaustive...

Le bien vivre ensemble se vit dans nos associations, il se décline de bien des manières, et s'assortit de respect, de solidarité et de convivialité. Le moral s'entretient au fil de toutes ces animations qui dynamisent votre village. Ne vous en privez pas, participez très largement à cet antidote contre la morosité et la solitude. Rejoignez les rangs si vous le souhaitez et si vous le pouvez. On s'enrichit toujours de la présence des autres, ensemble on va plus loin, plus vite, et plus fort !

Dans cette perspective, que 2023 vous apporte le meilleur : la réalisation de vos projets, la convivialité entre amis et les joies en famille.

Marie-Claire FAIVRE

Meilleurs  
VOEUX



## Bulletin municipal de la commune de CHAMPAGNEY

Directrice de la publication  
Marie-Claire FAIVRE

### Comité de rédaction

Christelle AMAROT  
Anaïs ANTOINE  
Stéphane COLLILIEUX  
Quentin COUVREUR  
Pascal FAIVET  
Éva HENNEQUIN  
Alain IPPONICH  
Élodie LAMBERT  
Stéphane LAMBERT  
Christian LUXEUIL  
Amandine MAZZOLI  
Philippe PARISOT  
Pierre-Élie PHEULPIN  
Béatrice PY  
Serge ROBERT  
Sophie TËTOT  
Yves TESTON

### Sommaire

Commissions municipales . 3 à 6

*Culture et patrimoine*

*Fleurissement*

*Sport et Loisirs*

*Jeunesse et citoyenneté*

CCRC . 6 à 8

Vie communale . 9 à 10

Informations . 10 à 13

Actualités . 13 à 17

Urbanisme . 18

Tourisme . 19

Histoire . 20 à 21

Vie Associative. 22

Entreprise . 23

Droit d'expression . 23

Calendrier . 24

Conception graphique et impression  
RAHIN ÉDITION

## Commissions Municipales - Culture et patrimoine

### ► Concert d'été

Cette année la commission Culture et Patrimoine a proposé un concert, le 12 août, avec le groupe MBP. Le public a apprécié ce moment musical sous une météo clémente. Merci au CAC pour la tenue d'une petite buvette.

Rendez-vous en 2023 pour un nouveau concert d'été.



### ► Marché gourmand

Le marché gourmand 2022 a été bien pourvu, 22 exposants sont venus proposer leurs produits.

La boulangerie Robisson a animé un atelier pour les enfants: cette année, c'était la confection d'une tarte. Les enfants étaient enchantés de repartir avec leur réalisation.

L'apiculteur M. Antonioz avec sa ruche pédagogique et le vannier M. Rebert étaient présents pour animer la journée.

Le rémouleur n'a pas chômé, et cette année nous avons eu "l'Atelier" avec son camion friture qui a remporter également un beau succès.



## Commissions Municipales - Fleurissement

### ► Fleurissement de la commune

De nombreux projets pour la commission qui en plus de fleurir la commune va aussi l'animer.

#### . Collecteurs d'eau pluviale :

2 modèles seront proposés à la vente :

. Un modèle 1500 litres vendu entre 135 et 150 euros.

. Un autre modèle mural de 750 litres pour lequel nous ne pouvons pas donner de tarif actuellement en raison de difficultés d'approvisionnement.

Si vous êtes intéressés, les informations circulent par les modes habituels à savoir Panneau Pocket, Facebook, le site de la commune ([www.champagney.fr](http://www.champagney.fr)) et pour tout renseignement complémentaire au secrétariat de la mairie.

#### . Concours d'épouvantail :

La commission propose aux habitants de Champagney un concours d'épouvantails.

**Comment participer ?** Vous vous inscrivez en mairie, un numéro vous sera attribué, vous fabriquez l'épouvantail que vous disposerez devant chez vous (ce dernier doit être visible depuis la rue) à partir du 1er avril, afin que le jury qui passera courant juin 2023 puisse évaluer les critères suivants : originalité, réalisation, ...



**La municipalité va créer un comité consultatif sur le fleurissement.**

Si vous aimez jardiner, que vous avez la main verte que vous avez un peu de temps, des idées de décoration pour la mairie, venez nous rejoindre ! Pour cela contacter la mairie : 03.84.23.13.98.

## Commissions Municipales - Sports et loisirs

### ► 4<sup>ème</sup> trail mémorial Jean Bouin

Le dimanche 13 novembre, la 4<sup>ème</sup> édition du trail Jean Bouin a réuni quelques 80 traileurs sur la commune de Champagny. Organisé par la commission sports et loisirs de la municipalité, le parcours de 11kms pour 350D+ avait été préalablement repéré puis balisé par l'association Run'In Champagny.



Le départ a été donné à 9h00, vers le monument aux morts, en lien avec la course. Pour rappel, la première édition avait eu lieu en 2018, pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice.

Les inscriptions à 2€ permettront de restaurer ou remplacer les plaques commémoratives de ce même monument. C'est 160€ qui ont été récoltés lors de cette édition.

Nous remercions la société Velleminfroy pour avoir offert le ravitaillement aux participants.

Cette année, Thomas Fontenelle s'impose en 41'30 et sa compagne Asénath Etile prendra également la première place sur le podium féminin (en terminant 5<sup>ème</sup> au scratch) en 48.15. Tous deux étant originaires du Gard et de passage dans le secteur pour le week-end.

L'association Run'In Champagny félicite ses 2 adhérents qui se placent sur les podiums. Ludivine Viennet conserve la 3<sup>ème</sup> place féminine pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, et Frédéric Lamboley monte sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium masculin.

#### Les podiums :

##### . Femmes :

1<sup>ère</sup> Asénath Etile, 2<sup>ème</sup> Sandrine Loos, 3<sup>ème</sup> Ludivine Viennet

##### . Hommes :

1<sup>er</sup> Thomas Fontenelle, 2<sup>ème</sup> Julien Viennet / Kévin Petitot, 3<sup>ème</sup> Frédéric Lamboley



Nous remercions Pierre pour les photos réalisées lors de cette manifestation, vous pouvez retrouver tous les clichés sur sa page Facebook : L'œil de Pierre.

### ► Course enfants « Marie Marvingt »

Le dimanche 13 novembre, la course enfants « Marie Marvingt » fut une belle réussite, avec 9 enfants sur la ligne de départ malgré la météo. Organisée par la commission sports et loisirs de la municipalité, le parcours d'une distance de 1.3kms, a fait le bonheur de ces jeunes. Deux catégories au programme, avec les 8-10ans et les 11-13 ans. Le départ a été donné à 11h00, vers la passerelle qui relie la rue Anne Franck et la rue des Bruyères.

Pour rappel, la première édition avait eu lieu en 2018, pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

C'est sous les encouragements des parents présents, que les jeunes ados ont parcouru ce parcours balisé par l'association Run'In Champagny.

#### Les podiums :

##### Course 8-10 ans

##### . Filles :

1<sup>ères</sup> Grandmougin Lilou / Dormeau Clara  
2<sup>èmes</sup> Julien Lina / Pannier Léa

##### . Garçons :

1<sup>er</sup> Buzer Jules

##### Course 11-13 ans

##### . Filles :

1<sup>ère</sup> Vivet Margaux

##### . Garçons :

1<sup>er</sup> Grebaut Martin

2<sup>èmes</sup> Gardel Albain / Vivet Arthur



## Commissions Municipales - Sports et loisirs

### ► Fête des associations

Pour la seconde année consécutive, la commission sports et loisirs de Champagny a organisé la fête des associations.

C'est donc le dimanche 11 septembre, de 13h30 à 17h, autour du stade de la Bouverie et dans le gymnase que s'est déroulé cet évènement. Ce n'est pas moins de 9 associations sportives de la ville qui ont répondu à l'invitation, pour y participer.

C'est à tour de rôle et plusieurs fois durant l'après-midi, que les associations ont pu présenter leurs activités. C'était une après-midi rythmée par les démonstrations.

Petits et grands ont pu s'exercer à différents sports, afin de pouvoir s'orienter pour cette nouvelle saison qui débute. Une belle fréquentation pour cette animation dédiée aux sports, les associations présentes ont apprécié.



#### Nouveautés cette année :

Pour animer cet après-midi, un défi du petit footballeur (FCPM) puis une course de 300m ont été organisés pour les enfants, avec podiums et récompenses.

De plus, la commission sports avait fait le choix d'organiser le **défi des associations** lors de cet après-midi.

6 équipes de 3 membres se sont affrontées sur un vélo d'appartement et un rameur (prêtés par le club Les Chênes de Champagny). Chaque équipe devait réaliser le plus de kms possibles en 4 minutes pour remporter le trophée.

C'est le Ski-Club de la Planche des Belles Filles qui a pris la tête du classement, suivi de l'association Color-Step puis le Judo-Club en 3<sup>ème</sup> position. Le Fit-boxing 70, Run'in Champagny et l'équipe municipale échoue au pied du podium pour quelques mètres d'écart.

Nous soulignons une bonne ambiance conviviale entre les associations participantes.

#### . Les associations présentes lors de cette fête des associations :

ALC Fitness, Color-Step, Compagnie d'Arc de la Vallée du Rahin, Dance 70, Fit Boxing 70, Football-Club Pays Minier, Judo-Club, Run'In Champagny, Le Ski-Club de la Planche des Belles Filles.



## Commissions Municipales - Jeunesse et citoyenneté

### ► Aide au permis

La Commission Jeunesse et Citoyenneté a expérimenté cette année un dispositif d'aide au permis.

Cette aide consiste à faire 35h00 de bénévolat en mairie et en échange la mairie verse directement 320 euros à l'auto-école.

Voici le témoignage de l'un des 4 bénéficiaires

#### . Comment as-tu connu le dispositif d'aide au permis ?

J'ai connu ce dispositif parce que mon papa m'en a parlé suite à un appel qu'il a fait à la mission locale de Champagny où on lui a expliqué qu'il existait une aide au permis à la mairie.

#### . Que penses-tu du dispositif ?

Je trouve que c'est une très bonne idée, cela permet de financer le permis et puis pendant cette période on apprend pas mal de choses, qui peuvent servir pour plus tard.

#### . Que t'ont apporté ces 35 heures de Bénévolat ?

Ça m'a permis de voir un peu comment c'est dans le monde du travail, ça m'a apporté des nouvelles connaissances et surtout cela m'a permis d'avoir 320 euros pour le permis.

#### . Conseillerais-tu ce dispositif ? Pourquoi ?

Oui, je conseille parce que je trouve ce dispositif utile déjà dans le sens où on apprend des choses, on ne fait pas ça pour rien et surtout le permis c'est une somme importante alors je trouve ça bien de participer au financement grâce à cette aide et plutôt dommage de passer à côté.



Clara COLLIN qui a fait 35h00 de bénévolat

## Communauté de Communes Rahin et Chérimont

### ► Ronchamp Tourisme

Depuis le mois de juillet, Stéphanie est venue renforcer l'équipe de l'Office de Tourisme.

Avec Clarisse, elles vous accueillent et vous proposent toujours plus de services :

- . Vente de billets TER, TGV et certains abonnements.
- . Boutique (livres régionaux, cartes postales, produits locaux, ...).
- . Vente de cartes de pêche pour les AAPPMA locales.



Au cours de l'année écoulée, différents outils sont venus étoffer les supports déjà mis en place pour permettre de communiquer sur l'activité touristique du territoire :

- . Les panneaux numériques de rue (à Champagny, Frahier-et-Chatebier et Ronchamp).
- . L'application mobile, gratuite, ILLIWAP.

En renfort de la newsletter et de l'agenda du site internet.

Les projets pour l'année 2023 :

- . Un travail sur les sentiers de randonnée du territoire, avec à la clé la sortie d'un nouveau guide.
- . Un nouveau passeport tourisme des Vosges du Sud, projet porté par l'Office de Tourisme.
- . Et à noter dans vos agendas, une bourse aux vélos en mai, la foire d'automne en octobre et le marché de Saint-Nicolas en décembre... à La Filature de Ronchamp.



Vous souhaitez connaître l'agenda de la vallée ou communiquer sur vos manifestations, Ronchamp Tourisme met à jour régulièrement l'application mobile Iliwap, les panneaux numériques, sa borne extérieure et les sites internet locaux, départementaux et régionaux.

**RONCHAMP TOURISME**  
25 rue Le Corbusier - 70250 RONCHAMP  
03 84 63 50 82  
contact@ronchamptourisme.com  
ronchamptourisme@gmail.com  
www.ronchamptourisme.com

# Communauté de Communes Rahin et Chérimont

## ► Ateliers d'inclusion numérique

Avec la dématérialisation croissante des démarches administratives, et afin de pouvoir profiter de toutes les opportunités que propose le numérique, il est aujourd'hui nécessaire de savoir utiliser les outils numériques et Internet.

Axel Yoder, conseiller numérique du Département, déployé au sein de la Communauté de communes de Rahin et Chérimont, est là pour vous aider, et vous accompagner afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de ces outils numériques (smartphones, tablettes ou ordinateurs) afin de répondre au mieux à vos besoins et à vos attentes.



Des accompagnements individuels et collectifs seront proposés (animations, ateliers, permanences). Ils sont gratuits et accessibles à tous, quel que soit le niveau. Ces dispositifs vous seront présentés lors de réunions d'information.

Vous pourrez rencontrer Axel Yoder dans un premier temps, à la **France Service de Champagne**, Place Charles de Gaulle, 70290 Champagne. D'autres lieux d'accueils vont être mis en place prochainement afin de couvrir l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes et être au plus proche des habitants.

. Pour toutes informations : Email : [axel.yoder@haute-saone.fr](mailto:axel.yoder@haute-saone.fr) / Téléphone : 06.07.03.89.96

## ► Base de plein air des Ballastières



Située à l'entrée de Champagne depuis Ronchamp, la Base de plein air est un site incontournable sur le territoire de la Communauté de Communes.

Le site dispose d'un espace paysager important qui permet la pratique de plusieurs activités. La Communauté de Communes Rahin et Chérimont propriétaire du site nous donne un aperçu des différentes actions réalisées et celles à venir.

### . Travaux sur le plan d'eau

Le moine a été restauré en même temps qu'une partie du réseau collectif d'assainissement qui traverse le site des Ballastières, ses travaux ne pouvaient être reportés. Pour cela une vidange partielle du plan d'eau a été réalisée. Les promeneurs ont pu le constater, la dernière fois que le niveau d'eau du bassin a été aussi bas date de 1983.



Plage des Ballastières



Bassin de décantation de la digue après les travaux

# Communauté de Communes Rahin et Chérimont

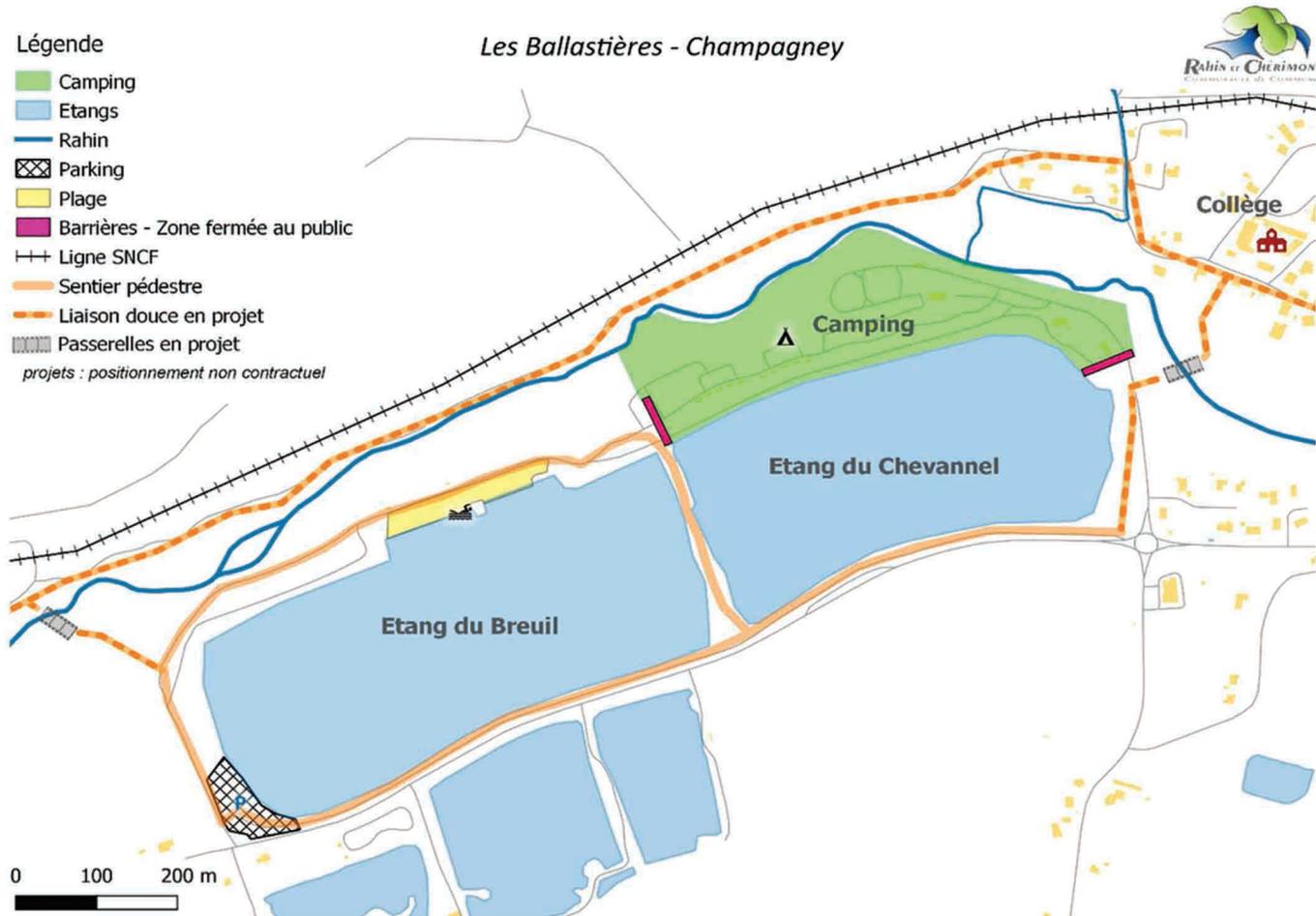
## . Aménagement du site

La commission développement touristique réunie en octobre a permis d'élaborer les grandes lignes concernant les modifications à effectuer sur les équipements proposés. Des travaux paysagers seront réalisés : engazonnement d'une partie de la plage et création de zones d'ombrages. L'aire de jeux sera réhabilitée et certains jeux seront supprimés suite à leur dégradation et par conséquent devenus non conformes aux normes imposées par la réglementation.

Une des grandes questions concerne la surveillance de baignade. Celle-ci sera assurée de juillet à août par un(e) surveillant(e) de baignade dans la zone définie par le règlement de baignade. En dehors de cette zone, la baignade reste interdite sur le reste du plan d'eau aux risques et périls des usagers. La Communauté de Communes Rahin et Chérimont et la municipalité de Champagny invitent les usagers à faire preuve de vigilance et de pratiquer la baignade aux heures de surveillance. La rénovation des sanitaires de la plage est au programme pour l'année 2023.

Pour les amateurs de pêche, le règlement de pêche va être modifié pour autoriser la pêche sur l'Etang du Breuil sur les mois de juillet et août, exception des zones noires dites réservées (plage et frayères).

Territoire marqué par les multiples arrivées du Tour de France à la Planche des Belles Filles, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont affirme la vocation cyclotouristique du territoire en créant une voie verte pour relier Ronchamp à Champagny. Le tracé présenté ci-dessous valorise le site des Ballastières et permettra aux promeneurs de parcourir l'ensemble du site.



Aperçu du tracé de la future voie verte aux Ballastières

Elu référent : M. Stéphane Collilieux – 1<sup>er</sup> vice président de la CCRC – Conseiller municipal

## Vie communale

### ► Congrès départemental des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône – 25 juin 2022

Le 25 juin dernier, c'est au cœur de la Ville de Champagny que s'est déroulé le 113<sup>ème</sup> congrès départemental des Sapeurs-Pompiers de la Haute Saône.

Après plusieurs mois de préparation, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Champagny / Ronchamp présidée par l'Adjudant Hautois Nicolas, le chef de centre le Capitaine Tourdot Michel et son adjoint le Lieutenant Maréchal Patrick, en étroite collaboration avec l'union départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône présidée par le Commandant Verguet Richard, les Municipalités de Champagny et de Ronchamp ainsi que la Communauté de Commune Rahin et Chérimont, ont organisé cette journée pour le bonheur des petits et grands.

En effet, plusieurs centaines d'hommes, de femmes et une soixantaine de véhicules d'intervention étaient réunis sur le stade de la Bouverie pour cette grande fête annuelle.



Pendant le déroulement de la cérémonie, trois Sapeurs Pompiers du centre d'intervention Champagny / Ronchamp se sont vu remettre la décoration de l'union régionale Bourgogne Franche Comté : Le Capitaine Tourdot Michel, Le Lieutenant Maréchal Patrick et L'Adjudant Hautois Nicolas.

Après la revue des troupes et la remise des décorations, un défilé à pied et motorisé s'est dirigé vers le centre de Champagny pour passer devant le podium des officiels placé à la Mairie.

Même si la pluie s'est invitée en pleine après-midi, ce sont des centaines de spectateurs qui se sont amassés au bord des routes pour applaudir et photographier ces hommes et femmes qui répondent présents 24h/24, 7j/7, 365 jours/an. Un moment émouvant et de fierté pour ces Sapeurs-Pompiers.



Pour l'organisation de cette fête annuelle, une bonne cinquantaine de bénévoles du centre d'intervention se sont mobilisés. Car en effet, après cet après-midi festif, un repas réunissant 500 convives s'est déroulé dans le gymnase Félix Éboué pour se terminer par un très joli feu d'artifices tiré depuis le stade de la Bouverie.



Nous remercions l'ensemble du personnel du centre d'intervention Champagny – Ronchamp pour l'organisation de cette manifestation festive qui s'est déroulée sans faille.

## Vie communale

### ► *Guilde des carillonneurs*

*La Guilde des carillonneurs de France choisit Champagney pour se réunir.*



En 2022, Champagney a accueilli un événement exceptionnel autour de son carillon.

En effet cette année, la Guilde des Carillonneurs de France a tenu son congrès annuel dans notre cité du 22 au 24 juillet 2022.

Ils étaient 25 participants dont 15 carillonneurs de Rouen, Douai, Saint-Amand les Eaux, Saint-Quentin, Bergues, Miribel, Pamiers, Cholet... venus se retrouver pour l'assemblée statutaire de la Guilde, jouer sur notre instrument et découvrir notre région.

Pendant trois jours, le hall de l'école organisé, décoré et animé par des bénévoles est devenu pour tous le lieu de vie du congrès.

Plusieurs heures avaient été aménagées par jour afin de permettre, aux uns et aux autres, de se retrouver au sommet du clocher et se succéder au clavier pour le plaisir de tous.

Le samedi soir a eu lieu un concert exceptionnel à tous points de vue : 6 carillonneurs au clavier et au pied du clocher 250 auditeurs qui ont pu voir en direct leur jeu de main grâce à un écran géant.

Enfin, pendant ces journées très denses, les congressistes ont pu découvrir notre patrimoine local : Notre-Dame du Haut, la Maison de la Négritude, l'orgue de Plancher-Bas, la Planche des Belles Filles, l'orgue de la cathédrale de Belfort et le lac du Malsaucy. Ils ont été enchantés de la réussite du congrès qui est devenu pour eux une référence.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans une forte dépense d'énergie, l'appui d'un bon groupe de bénévoles très engagés et le soutien de la mairie par les prêts de locaux, une aide précieuse dans la communication et le grand pot d'accueil de la Guilde à la suite du concert. Merci aussi à tous ceux qui ont abondamment diffusé l'information autour d'eux de vive voix, par mail et par les réseaux sociaux.



## Informations

### ► *Rendez-vous malins*

#### C'est quoi ?

C'est l'occasion de rencontrer des personnes lors d'ateliers ludiques et variés près de chez vous. C'est aussi une offre de service pour vous faciliter le quotidien (courses, pharmacie, etc.). Enfin, c'est une personne qui prend de vos nouvelles par téléphone afin de s'assurer que tout va bien.

#### Nos actions, concrètement

Pendant la période de confinement, nous avons été plus que jamais proches des personnes dans le besoin. Votre mairie étant à nos côtés, nous avons pu apporter l'aide nécessaire aux personnes dans le besoin (service de courses, petits bricolages, livraison de repas ou autre). De plus, nous pouvons vous orienter vers des personnes qualifiées pour des besoins spécifiques.



ENSEMBLE.  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL



#### Appel à bénévolat

Vous avez du temps libre et vous voulez le mettre à profit des habitants de votre communauté de communes. Nous recherchons des bénévoles !

Contactez nous : 06.31.62.03.55 (Gaël Berthelot, APF France handicap).



# Informations

## ► *Déneigement : tous concernés*

### . Des services techniques 24H/24

En cas de neige, quatre engins de déneigement tournent tous les jours à partir de décembre dont : 1 entreprise privée et 3 des services techniques communaux. Les agents ont pour mission de déneiger les axes principaux en priorité puis les quartiers résidentiels.

Lors des opérations de déneigement, la neige est poussée à droite de la chaussée afin d'éviter la formation d'un bourrelet de neige sur la route engendrant une gêne voire un risque d'accident.

### • Le déneigement des trottoirs et mise en place des gravillons

En cas de chutes de neige ou de formation de verglas et conformément à l'arrêté municipal, les usagers doivent assurer le déneigement du trottoir devant leur habitation. De plus, à l'entrée des rues pentues, des gravillons sont à la disposition des usagers pour permettre un gravillonnage de la chaussée si nécessaire.



### • Non à l'agressivité

Il est demandé aux usagers de respecter le travail des agents et de ne pas les interpeller lorsqu'ils sont en intervention.

Toute réclamation doit se faire en mairie.

### • Taille des haies

Nous demandons à chaque administré d'entretenir ses haies et arbres et notamment de tailler, les branchages qui dépassent sur la chaussée, les trottoirs. Le poids de la neige fait descendre les branches relativement bas, ce qui gêne le travail des agents.

En conséquence lorsque la taille ne sera pas effectuée et gênante les agents ne déneigeront pas les portions concernées ceci afin de garantir le matériel et éviter toute casse.

### • Stationnement des véhicules

Les engins sont confrontés à des véhicules qui gênent l'opération de déneigement entraînant des risques d'incidents. Ainsi, chaque personne concernée sera avisée par un courrier déposé dans sa boîte aux lettres.



### • Rues fermées

En cas de chute de neige importante et/ou d'obstruction (arbres tombés), la décision sera prise de fermer les rues suivantes :

. Chemin du Ballon depuis son intersection avec la rue des vieux moulins jusqu'à son intersection avec le chemin de la goutte.

. La rue des Bruyères depuis son intersection avec le chemin des Echavais jusqu'à son intersection avec la rue des Vieux Moulins.

Les usagers seront avertis via l'application panneau pocket (*application à télécharger gratuitement*) et affichage en mairie.

### • Équipements pneumatiques- Rappel

Enfin, la Loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, dite "Loi Montagne 2" du 28 décembre 2016 est venue modifier le code de la route.

Son décret d'application, entré en vigueur le 18 octobre 2020, a rendu **obligatoires les équipements spéciaux à partir de 2021**, dans certaines zones de montagne, en période hivernale : **du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars de l'année suivante**.

Il s'agit de « dispositifs inamovibles ou amovibles antidérapants ».



## Informations

En clair, 2 solutions :

- Soit détenir dans son coffre des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices.
- Soit être équipé de quatre pneus hiver. Pour les 3 prochains hivers, de 2021 à 2024, l'appellation « pneu hiver » couvrira l'ensemble des pneus identifiés par l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S » ou par la présence conjointe du marquage du « symbole alpin » (reconnu sous l'appellation « 3PMSF » (3 Peak Mountain Snow Flake) et de l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S ».

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2024, elle couvrira uniquement les pneus identifiés par la présence conjointe du marquage « symbole alpin » (reconnu sous l'appellation l'appellation « 3PMSF » (3 Peak Mountain Snow Flake) et de l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S ».



Pour conclure, la commune de Champagny riche de ses 49 kilomètres de voirie doit assurer le déneigement en priorisant ses actions (axes principaux, écoles, périscolaires, etc) et en s'adaptant aux conditions météorologiques.

Nous vous invitons à rester patients et prudents lors de ces épisodes hivernaux car la durée de déneigement et les circuits peuvent varier en fonction de l'importance des chutes de neige.

### ► Patient à haut risque vital : coupure d'électricité



#### Comment être informé en cas de coupure d'électricité ?

Le dispositif d'information particulier pour les patients à haut risque vital (PHRV) soignés à domicile prévoit le renforcement de l'accès à l'information en cas de coupure électrique prévue ou accidentelle. La demande d'accès à ce service est à réaliser auprès de l'ARS.

#### ► Qui peut bénéficier de ce service ?

Le dispositif d'information particulier des patients à haut risque vital (PHRV) a été conçu en 1997. Il s'adresse :

. aux patients sous respirateur ayant une autonomie inférieure ou égale à quatre heures par jour.

Il s'agit des personnes sous respirateur artificiel plus de 20h par jour.

. aux enfants bénéficiant de nutrition parentérale à domicile.

Il s'agit des enfants alimentés par voie intraveineuse via un cathéter placé dans une veine.

Ce mode d'alimentation est utilisé quand l'enfant n'est pas en mesure d'obtenir tous les nutriments dont il a besoin par la bouche ou par alimentation entérale (sonde).

#### ► Comment s'inscrire au dispositif d'information PHRV ?

L'ARS est responsable de l'inscription, du renouvellement, de la mise à jour des coordonnées ou de l'exclusion d'un usager sur la liste des PHRV. L'inscription est à l'initiative du patient (ou de son représentant légal).

Il doit faire sa **demande selon les modalités suivantes**:

##### 1/ Compléter votre demande d'inscription

Pour effectuer votre demande d'inscription, il est nécessaire de compléter des documents (un imprimé Cerfa et le certificat médical) que vous pouvez vous procurer : soit sur Internet, soit auprès de l'ARS si vous souhaitez l'envoi d'une version "papier" en effectuant une demande à : [ars-bfc-dsp-vss-appui@ars.sante.fr](mailto:ars-bfc-dsp-vss-appui@ars.sante.fr)

Pour vous aider dans ces démarches, vous pouvez vous adresser à France Service situé Place Charles de Gaulle au 03.84.36.51.59 ou en mairie.

##### 2/ Transmettre sa demande à l'ARS pour instruction

Une fois les documents complétés, le dossier est à envoyer à l'ARS Bourgogne-Franche-Comté :

ARS Bourgogne-Franche-Comté, Direction de la Santé Publique, Département de Veille et Sécurité Sanitaire. À l'attention du Médecin de Santé Publique, PHRV – Secret médical, 2 Place des Savoirs, 21035 Dijon

**ATTENTION : l'ARS instruira le dossier uniquement si un certificat médical est joint à la demande.**

## Informations

### ► ONLINE Formapro

La société ONLINE Formapro a choisi Champagny pour placer des stagiaires qui travailleront sur l'histoire locale et mettront le patrimoine en lumière.

Le groupe, composé d'une dizaine de personnes, mènera un projet d'une durée de trois mois. L'idée est de faire un comparatif entre hier et aujourd'hui pour certains lieux du village et sur le quotidien des Champagnerots. Ils feront des photos, et collecteront des témoignages d'habitants (parcours de vie professionnelle ou autre), afin que des échanges intergénérationnels enrichissent le travail sur le passé du village.

Une reconstitution de ce travail, sous forme d'exposition, sera offerte à la municipalité, et celle-ci sera proposée aux habitants et aux écoles.

## Actualités

### ► Commune des Breuleux

Sachant que les mandats d'élus communaux représentant l'autorité locale ont une durée de cinq ans, des élections ont eu lieu au cours de l'automne 2022 pour désigner les nouveaux élus qui prendront leurs fonctions dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.



Cette date coïncide avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle commune fusionnée réunissant celles des Breuleux et de la Chaux-des-Breuleux, village adjacent, pour laquelle la population des deux villages a dû se prononcer par le biais d'une votation populaire et qui a été acceptée par une large majorité des votants.

Même si la Commune de la Chaux-des-Breuleux comptabilisait jusqu'à ce jour un peu moins de 100 âmes, une telle réunion engendrera un travail supplémentaire pour les élus et l'administration qui devront prendre en compte les intérêts des citoyens des anciennes communes afin de tenter d'obtenir des consensus et de fixer des priorités quant aux prestations à exécuter pour que la nouvelle commune puisse vivre harmonieusement.

Le défi est certes grand mais véritablement excitant.

Par conséquent, les nouveaux élus ne manqueront pas de travail même si, en temps normal, ils n'en manquent pas non plus !

Un autre sujet important et d'actualité que le nouvel exécutif sera chargé de traiter et pour lequel il s'agira de trouver des solutions est celui d'une potentielle pénurie d'énergie.

La confédération, les cantons et les communes sont déjà en plein travail et sont étroitement associés en ce qui concerne l'élaboration de divers plans stratégiques qui permettront, espérons-le, d'offrir des solutions de substitution à la population, principalement en termes d'accès aux services de secours en cas de coupures d'électricité ponctuelles ou prolongées.

Commune des Breuleux



## . Actualités

### ► 2022 à la Maison de la Négritude en quelques chiffres

Après deux années marquées par une fermeture administrative de près de 6 mois des lieux culturels, 2022 s'achève sur une fréquentation qui repart doucement à la hausse. Ainsi à la Maison de la Négritude, près 3300 visiteurs ont été reçus certes bien loin de la fréquentation habituelle qui, avant covid, tournait entre 5 et 6000 mais cependant marquée par un retour progressif des visiteurs (1690 en 2020 et 2800 en 2021) ce qui laisse présager une belle année 2023. Elle a été marquée par :

#### . En médiation

- 80 visites guidées (sur réservation pour les groupes mais aussi notamment pour les individuels le vendredi à 16h30)
- 2 créations d'outils de médiation (quizz et jeu des 7 familles dans le cadre de l'exposition « c'est à ce prix que vous mangez du sucre »)
- 1 hors-les-murs (prison de Montbéliard)

#### . En animation

- 3 animations contes (février, juillet et octobre) pour les 4/10 ans
- 3 expositions temporaires (prolongement de l'exposition sur le chevalier de Saint-George, exposition sur les souvenirs philatéliques émis par la Maison de la Négritude et exposition « C'est à ce prix que vous »)
- 2 commémorations (19 mars et 10 mai)
- 2 participations à des journées nationales (Nuit des musées et Journées du patrimoine)
- 1 conférence (13 mai)
- 1 escape Game (14 mai) pour les familles



#### . En gestion des collections

- 11 donations (objets d'art africains, livres,...)
- 6 gravures acquises
- 1 affiche restaurée
- 6 prêts d'exposition dans toute la France

#### . En conception de produits pour la boutique

- La réédition d'une carte postale
- L'édition d'un carnet philatélique avec le concours du Groupe La Poste



#### . En communication

- 3 documents de promotion refondus (dépliant, dossier pédagogique et dossier de presse)
- 50 mentions dans la presse (dont une dans un journal d'audience nationale en avril : l'Humanité)
- 15 passages sur les ondes (notamment sur France Bleu Belfort/Montbéliard et deux sur France 3 Bourgogne/Franche-Comté)
- 1 mention au colloque organisé par la FME à Dakar (Sénégal)
- 500 visiteurs mensuels sur le Site Internet régulièrement mis à jour : [www.maisondelanegritude.fr](http://www.maisondelanegritude.fr)
- 780 abonnés sur la page Facebook <https://www.facebook.com/MaisondelaNegritude>
- 350 abonnés à notre lettre d'informations mensuelle. Si vous voulez la recevoir vous aussi, envoyer nous un mail à [musee@champagney.fr](mailto:musee@champagney.fr)

### ► Toutes ces actions ont été possibles grâce au soutien de nos partenaires notamment :

le service technique de la ville de Champagny, l'Association des Amis du Vœu de Champagny, l'espace muséographique Schoelcher de Fessenheim, les services d'archives départementales du territoire de Belfort et de Haute-Saône, le Conseil départemental de Haute-Saône, le Groupe la Poste et la Fondation Mémoire de l'Esclavage.

*RDV en 2023 pour un riche programme qui vous sera dévoilé dans le prochain bulletin.*

## Actualités

### ► ASPPEC – Association de Sauvegarde et de Promotion du Patrimoine, de l'Environnement et de la Culture

#### Requiem de Mozart en l'église de Champagney

L'ASPPEC (Association de Sauvegarde et de Promotion du Patrimoine, de l'Environnement et de la Culture), dans le cadre des Musicales de Clairegoutte, organise le **samedi 22 avril 2023 à 20 h 30 en l'église de Champagney**, un grand concert au cours duquel l'ensemble vocal Arcanes et l'orchestre Saint-Colomban interpréteront le célèbre Requiem de Mozart, ultime chef-d'œuvre du compositeur autrichien.

En 1791, Mozart avait reçu commande d'une messe des morts de la part du comte Franz de Walsegg en hommage à son épouse décédée à l'âge de 20 ans. Malheureusement, Mozart, malade, mourut avant de pouvoir achever la composition de cette messe de requiem en ré mineur. Deux de ses élèves auront la lourde charge de finaliser cette œuvre selon les indications laissées par le maître.

Cette œuvre est écrite pour un chœur à 4 voix et un orchestre symphonique réduit. L'ensemble vocal Arcanes, sous la direction de Jean-Michel Montornes, et l'orchestre Saint-Colomban, avec Claude Jourdan pour chef d'orchestre, vous entraîneront dans un concert exceptionnel de par le côté prestigieux de ce célèbre requiem, mais aussi de par la rareté de son interprétation en milieu rural.

### ► La culture à l'honneur – Collège Victor Schoelcher

Au collège Victor Schoelcher, la rentrée 2022 s'est déroulée sous le signe de l'ambition. Les collégiens et les collégiennes se sont vus proposer de nombreux projets favorisant l'ouverture culturelle et la découverte. Pleinement investies, dans leur mission d'éducation artistique et culturelle, les équipes éducatives de l'établissement veillent à permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire. Elles cherchent également à développer et renforcer leur pratique artistique en permettant les rencontres avec des artistes et des œuvres.

#### Rêver le monde

À l'initiative de leur professeure de français, Audrey Hureau, une classe de troisième du collège a eu la chance et le privilège de participer à un projet d'écriture avec Pihpoh, rappeur, auteur et interprète belfortain. C'est avec enthousiasme que les élèves se sont lancés dans l'écriture d'une chanson où ils expriment leurs rêves et leur désir d'un monde meilleur.



Impliqués dans toutes les étapes du processus créatif, les collégiens ont choisi la musique et ont laissé leur inspiration les guider vers un thème fédérateur. Bien accompagnés par l'artiste et leur enseignante, ils ont multiplié les propositions et une chanson est née de ce travail collaboratif. Après l'écriture vient le temps de l'interprétation et c'est le studio de la Filature qui a été mobilisé pour l'enregistrement. Ce fut une expérience inédite et enrichissante pour des jeunes, qui découvraient pour la première fois, le travail de l'ombre indispensable à la réalisation d'une chanson.

#### Préserver le monde

Sous la houlette des professeurs d'histoire-géographie du collège, Flavie Bertin, Elodie Jobé et Cédric Sangalli, des conférences se sont déroulées au collège. Tous les élèves des classes de quatrième et de troisième ont reçu la visite de Pierre Gautreau, professeur émérite spécialisé en géographie et enseignant à la Sorbonne. Accompagné de quatorze de ses étudiants, il a échangé avec les collégiens et a abordé la question des risques forestiers. Pour ces jeunes, futurs citoyens déjà très concernés par le monde qui les entoure, ce fut l'occasion de comprendre les enjeux liés aux questions environnementales et au développement durable. Le discours étudiant était mobilisateur, encourageant les élèves à explorer des horizons différents. La présence de nombreuses étudiantes a fait prendre conscience aux collégiennes que les filières scientifiques d'excellence leur étaient ouvertes. Cette volonté de réduire les écarts entre les filles et les garçons en matière d'ambition et d'orientation est un des axes forts de l'établissement pour cette année scolaire.

## . Actualités

### ► Affouage

#### Emission de télévision « 7 à 8 » sur les affouagistes

Un reportage a été fait pour l'émission 7 à 8 du dimanche 27 novembre (à voir en replay). son but était d'expliquer en quoi consiste l'affouage, et pourquoi cette pratique existe.

Un groupe d'affouagistes a donc emmené, le présentateur, Harry Roselmack et son équipe en forêt.

L'**affouage** est une pratique remontant au Moyen-Âge. À cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. Ce droit valait pour chaque foyer ("affouer" vient de l'ancien français et signifie "allumer") d'où le nom de cette pratique.



Aujourd'hui, l'affouage est toujours pratiqué par les communes forestières, plus particulièrement dans le quart Nord-Est où l'on trouve une forte proportion de forêts communales. Les domaniales ne sont pas concernées par l'affouage, mais l'ONF organise toutefois des cessions de bois de chauffage pour des particuliers en forêt communale. Parmi les coupes prévues dans l'aménagement de l'ONF, la commune décide de vendre le bois ou de le délivrer à ses habitants: ce sont celles destinées à l'affouage.

#### Inscription en mairie du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin

- . Prix : 50€ la parcelle (tirage au sort)
- . Fournir attestation d'assurance
- . Être équipé pour couper le bois (tronçonneuse, fendeuse,...)

### ► 3<sup>ème</sup> dauphine Miss Excellence Franche-Comté - Éva Hennequin

#### « Un jour, je dirai que ça n'a pas été facile, mais que j'ai réussi »

Je m'appelle Eva Hennequin, j'ai 19 ans, j'habite à Champagny, j'ai été élue le 8 octobre 2022 à Giromagny : 3<sup>ème</sup> dauphine Miss Excellence Franche-Comté.

#### . Mars 2020

Je me suis inscrite à un comité en 2020 où j'ai eu le titre de 2<sup>ème</sup> dauphine Miss 15-17ans Haute-Saône.

J'avais 17 ans, c'était magique ! Cela m'a permis de gagner en assurance. J'ai commencé à m'intéresser de plus en plus à l'univers des miss. J'ai réalisé des shootings photos mais aussi des défilés. Ensuite après un an de règne sous ce titre, j'ai décidé d'arrêter l'univers des miss à cause des études qui allaient me prendre, sans doute, plus de temps qu'au lycée, et je ne voulais pas prendre de risques.

Un an plus tard, j'ai reçu un message sur Instagram de la part du Comité Miss Excellence Franche-Comté pour me demander si je souhaitais participer à la pré-sélection des candidates. J'ai réfléchi longuement car ma première année d'études fût riche en rebondissements positifs comme négatifs puisque certains événements m'avaient fait perdre cette confiance que j'avais réussi à acquérir... Au bout d'un mois, avec le soutien de ma famille et de mes amis, j'ai pris la décision de me lancer à nouveau dans cette aventure, cette fois-ci : régionale.

#### . Mai-juin 2022

Une pré-sélection des candidates a été réalisée lors d'une journée à Besançon avec le comité et les candidates en mai-juin 2022. Les membres du comité ce sont présentés et les anciennes titrées également. Nous sommes ensuite passées chacune notre tour, devant les membres du comité pour nous présenter, échanger sur nos motivations, ce qu'on aime faire dans la vie,... Ce fut un moment d'échange très agréable !

Ensuite nous avons passé le « test de culture générale ». Celui-ci permet d'évaluer nos compétences sur divers sujets (Histoire, mathématiques, langues, sur le comité, l'actualité, la musique,...). Ce moment est assez stressant forcément car on a envie de donner le meilleur de nous-même.



## . Actualités

Ensuite nous avons commencé à répéter l'une des chorégraphies. Nous avons pu également réaliser des photos individuelles avec le photographe du comité. Pour finir, les membres du comité ont sélectionné les candidates qui allaient participer à l'élection régionale Miss Excellence Franche-Comté 2022.

J'étais ravie de faire partie des 9 candidates retenues ! Un nouveau challenge pouvait enfin commencer...

### . Septembre 2022

Nous nous sommes toutes retrouvées, en septembre 2022, pour un premier défilé commun à la boutique Devianne à Bessoncourt pour présenter leur nouvelle collection. Les trois dimanches suivants, nous nous sommes retrouvées pour les répétitions.

C'était très intense ! Il fallait se souvenir de chaque mouvement, être coordonnées ensemble ! Nous étions toutes motivées afin d'offrir un magnifique spectacle au public. Nous avons lors de ces trois jours réalisé quatre chorégraphies avec quatre tenues différentes. La semaine, je visionnais les vidéos que nous avons filmées pour pouvoir réviser à la maison, je voulais atteindre la perfection !

Se tenir droite, savoir défiler avec des talons, être naturelle, sourire, il fallait que tout soit parfait ! Si l'une d'entre nous se trompait lors d'une chorégraphie sur scène, cela allait détruire toute la chorégraphie car il y avait beaucoup de mouvements synchronisés. Deux semaines se sont écoulées entre le dernier dimanche de répétition et le jour de l'élection. Pendant ce temps, je préparais mon discours, je me suis un peu entraînée à le réciter devant ma famille.

### . Le jour « J »

Nous sommes le 8 octobre 2022, c'est le jour « J » :

On commence à discuter de notre stress mais aussi de notre excitation à monter sur scène. Nous avons déposé nos affaires dans les loges. Chaque place était attirée avec un numéro, moi j'étais la numéro 7. A côté, j'avais installé sur ma chaise ma robe de soirée, ma robe de mariée, mon costume de « Wonder Woman » et mon maillot de bain. Ensuite nous sommes montées sur scène pour répéter toute la matinée en tenue confortable et avec les tenues adaptées pour chaque chorégraphie. Nous avons déjeuné toutes ensemble, un pique-nique, pour être en forme pour la soirée qui nous attendait.

Toute l'après-midi nous sommes passées entre les mains des coiffeuses et des maquilleuses, avant de réaliser quelques photos avec le photographe officiel du comité.

Puis, nous nous retrouvons toutes dans les loges pour enfiler notre première tenue, nous entendons du bruit à travers la porte, on se doute très rapidement que le public vient d'arriver et de s'installer dans la salle.

Il est l'heure de rentrer sur scène ! Après le premier passage nous restons sur scène pour réaliser notre discours. J'angoisse énormément, tout le monde a le regard posé sur moi et surtout le jury qui est juste devant moi, ma famille et mes amis sont présents et me soutiennent. Je les entends hurler au fond de la salle mais je ne les vois pas à cause des spots de lumière qui m'éblouissent. J'ai donné le meilleur de moi-même !

Le passage en maillot de bain a été très stressant pour ma part, c'était la première fois que je réalisais un tel exploit mais tellement heureuse de l'avoir fait. Grâce au comité qui nous a encouragé, j'ai pris confiance en moi et je suis montée sur scène avec le sourire.

Arrive la dernière chorégraphie, on se regarde toutes, en robe de mariée, sur scène en souriant avec quelques larmes qui coulent sur le visage car on sait que c'est la fin d'une expérience, ou le début d'une nouvelle aventure dans une famille extraordinaire.

Tout le comité est sur scène, le stress est présent pour toutes les candidates, on garde le sourire malgré tout. Les deux prix d'égérie des boutiques de robes mariées et le prix de l'élégance sont annoncés. Ensuite on en vient aux dauphines : j'obtiens alors le titre de 3<sup>ème</sup> dauphine Miss Excellence de Franche-Comté. Quand ils ont annoncé mon numéro, je m'y attendais pas du tout, les larmes étaient présentes. Beaucoup d'émotions sont arrivées en même temps : l'euphorie, la joie, le bonheur, mais surtout la fierté d'intégrer le comité.

Pour finir, j'ai reçu de magnifiques cadeaux des différents partenaires, des compliments, des félicitations de personnes que je ne connaissais même pas. J'ai pris beaucoup de photos sur le moment avec le comité, ma famille, mes amis, membres du jury, des partenaires, ...

Aujourd'hui, je ne remercie jamais assez le comité de m'offrir l'opportunité de vivre cette expérience unique ! Je conseille à toutes les femmes qui veulent gagner plus de confiance en elles de s'inscrire car même si on ne reçoit aucun titre et que l'aventure doit s'arrêter, vous aurez réussi l'objectif de monter sur scène devant des centaines de personnes. Je n'oublierai jamais les autres candidates qui n'ont pas reçu de titre car c'est grâce à ces femmes que l'on a pu offrir un spectacle magnifique aux personnes qui sont venues nous voir ! Elles peuvent être fières d'elles !

Il est temps pour moi de vivre plein de nouvelles expériences pendant toute mon année 2022-2023 jusqu'à la remise de mon titre l'année prochaine. Mais je serai toujours présente même après si le comité a besoin de moi.

Merci à mon comité de réaliser mon rêve de petite fille et à ma merveilleuse promo !

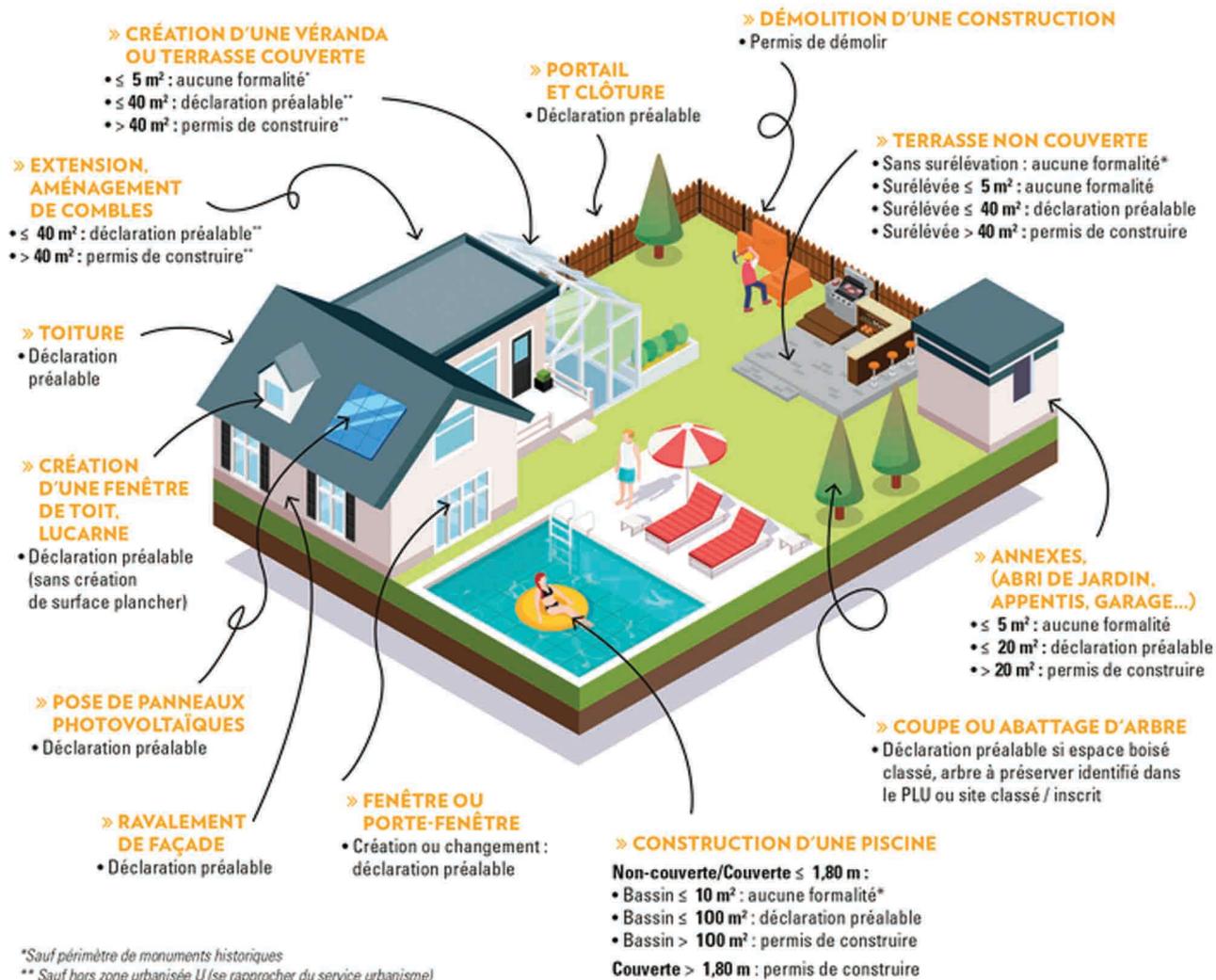


# Urbanisme

## Travaux

### Quelles autorisations demander ?

Nous vous rappelons que tous travaux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme au préalable. Le schéma ci-dessous vous aidera dans le choix de votre demande :



Les démarches de travaux déposées en mairie, sont instruites par ingénierie 70 et nous sont facturées (voir le tableau ci-dessous).

Il est donc important de bien réfléchir à votre projet, de regrouper vos travaux sur un seul formulaire.

| Nature de l'acte   | Montant en € TTC |
|--|------------------|
| Certificat d'urbanisme d'information (CUa)_____                      | 30€              |
| Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB)_____                       | 55€              |
| Déclaration préalable simple sans taxe (DP)_____                     | 80€              |
| Déclaration préalable avec taxe d'aménagement (surface taxable)_____ | 170€             |
| Permis d'aménager pour division foncière_____                        | 170€             |
| Permis d'aménager (PA)_____  | 350€             |
| Permis de construire (PC)_____                                       | 270€             |
| Permis de démolir (PD)_____  | 215€             |

## Tourisme

### ► La Route de l'Abolition de l'Esclavage

Les territoires de l'Est de la France incluant les régions Bourgogne, Franche-Comté, Alsace, Lorraine et de la Suisse ont été historiquement le berceau du mouvement pour l'abolition de l'esclavage des noirs, première forme de mondialisation de l'histoire.

En 4 siècles, ce système économique a broyé dans l'industrie coloniale 12 millions d'africains avec des répercussions considérables dans l'histoire humaine, économique, sociale et culturelle de trois continents.

Cette tragédie dans l'histoire universelle a fait, à partir de 1994, l'enjeu d'une mobilisation internationale à l'appel de l'Unesco soutenue par les recommandations des Nations-Unies. L'objectif est de développer la connaissance de cette page d'histoire mondiale, d'en valoriser la mémoire tout en sensibilisant à ses conséquences dans les sociétés modernes.

Au niveau national et même international, l'engagement mémoriel dans nos régions a été précurseur. Initié dès 1901 au fort de Joux, il a été rejoint à partir des années 1950 par les sites de Champagny, Chamblanc, Fessenheim et Embarménil.

En 1998, ces dynamiques mémorielles se sont structurées et organisées dans le projet de « **la Route des Abolitions de l'Esclavage** » premier réseau de sites et lieux de mémoire créé dans le monde lequel intègre les sites de :

. **La Maison de la Négritude de Champagny** qui honore les habitants de la commune qui le 19 mars 1789 dénoncent la traite négrière et l'esclavage dans leur cahier de Doléances.

. **La maison Abbé Grégoire**, membre de la Société des Amis de Noirs et qui le 4 février 1794 arrache à la Convention Nationale l'abolition de l'esclavage avant de s'opposer à son rétablissement en 1802 et poursuivre la défense des esclaves.

. **Le Fort de Joux**, où mourût en déportation le 7 avril 1803, Toussaint Louverture, ancien esclave, déclencheur de la première abolition de l'esclavage à Saint-Domingue en août 1793.

. **Les forêts mémoire de Chamblanc-Seurre-Jallanges**, qui retiennent le souvenir des premiers noirs saisis de traite, libérés en mai 1838 sous l'autorité d'Anne-Marie Javouhey à Mana en Guyane.

. **Le musée Victor Schoelcher de Fessenheim**, qui retrace la vie du Père du décret de l'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies françaises, le 27 avril 1848.



Ce réseau est devenu une association loi 1901 en 2004. Depuis 2015, il est reconnu d'intérêt général et développe un ensemble d'actions : promotion et communication, relations publiques, actions pédagogiques, cérémonies et commémorations, conférences et recherches historiques, animations culturelles, coopérations internationales. Il accueille entre 60 et 80.000 visiteurs par an.

Cette initiative pionnière a permis à la Route des abolitions et au territoire de l'Est de la France d'être présents depuis lors dans tous les grands rendez-vous commémorant la mémoire de l'esclavage et de son abolition, de recevoir de nombreux soutiens et parrainages aux plus hauts niveaux de l'État, de développer des actions de promotion et de médiatisation comme l'émission «Secrets d'histoire», de multiplier les accueils de personnalités et d'intervenir aux niveaux national et international sur cette thématique.

Sous l'égide de l'association de la Route des Abolitions, 25 sites et lieux de mémoire liés à la lutte contre l'esclavage sont désormais fédérés dans le Pôle mémoriel national de l'Est de la France et Suisse afin de valoriser l'action pionnière des personnages historiques qui en sont originaires et de renforcer l'engagement historique de la France sur l'histoire de la traite, de l'esclavage et de ses abolitions.

Il mobilise l'ensemble des acteurs associatifs, privés et des collectivités locales avec l'ambition de valoriser une offre mémorielle dans ces territoires précurseurs pour promouvoir le tourisme mémoriel et sensibiliser les publics sur l'histoire du long combat pour l'abolition de l'esclavage et à la nécessité de le poursuivre contre les formes de servitudes et d'esclavages modernes.

Le Pôle mémoriel national de l'Est de la France et de la Suisse offre un ensemble de lieux de mémoire représentant tous les mouvements, influences et acteurs historiques qui ont mené les résistances et les combats contre l'esclavage et pour son abolition. Des premières dénonciations de l'esclavage dès 1648 à son abolition définitive en 1848. À travers 25 sites et figures historiques, le Pôle mémoriel vous emmènera vers des maisons natales, des monuments commémoratifs, des musées et des châteaux, à la découverte des figures de l'abolition de l'esclavage.

Site : [www.abolitions.org](http://www.abolitions.org)

## Histoire

### ► 1922-2022 - Le centenaire du monument aux morts de Champagney

Après quatre longues années de guerre marquées par diverses restrictions en tout genre et l'euphorie de la victoire, la ville de Champagney inaugurerait devant une foule nombreuse son monument aux morts le 17 septembre 1922.

Profitant des commémorations du 11 novembre, la ville de Champagney a organisé une exposition sur le centenaire de ce monument qui a été inaugurée le 12 novembre par Madame Marie-Claire Faivre, maire de Champagney, en présence de monsieur Jean-Jacques Sombsthay conseiller départemental et Vice-Président dudit Conseil départemental, de Monsieur François Eschbach, directeur de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Haute-Saône mais également de Monsieur Camille Mangin Président de la section locale des Anciens Combattants de Champagney.

Visible jusqu'au 20 novembre, elle a attiré de nombreux visiteurs à la fois curieux mais également désireux d'en apprendre davantage sur cet édifice comme symbole de la reconnaissance éternelle envers tous ceux tombés pour préserver nos valeurs, nos droits et notre liberté.

Cette exposition visait à retracer le processus d'érection du monument, les circonstances de son inauguration mais également son évolution à travers le temps. Cet article ambitionne d'en reprendre les grandes lignes et d'offrir ainsi un souvenir impérissable aux jeunes générations.



**Le monument aux morts de Champagney**

Sauf pour ce qui relève de l'aspect financier, sa construction ne s'est pas déroulée sans difficulté.

Sur ce premier point, c'est sur la base d'une délibération communale en date du 9 novembre 1919 fixant un crédit de 20 000 francs en vue de l'érection d'un monument « aux enfants de la commune, morts pour la France » auquel devait s'ajouter plus tard une somme de 9500 francs correspondant au montant d'une souscription publique<sup>1</sup> ainsi qu'une subvention de l'État (par courrier préfectoral du 12 décembre 1922), que le Comité dédié<sup>2</sup> à l'érection de cet ouvrage devait lancer des appels d'offres dans la presse (« Le Petit Comtois » ou encore « Le Nouvelliste ») conduisant ainsi pas moins d'une dizaine de sculpteurs à faire part de leurs projets au Conseil.

Par décision en date du 24 avril 1921, c'est finalement le devis proposé par Félicien Besson résidant à Champagney qui devait être retenu et permettre ainsi d'ouvrir officiellement une procédure d'érection au mois de novembre, comme en attestent les archives communales et départementales en dépit d'un désaccord entre le Maire et le Comité relayé par deux courriers conservés dont le premier, adressé à Monsieur le préfet de la Haute-Saône par le Comité le 31 mai 1921 faisant valoir que «d'après l'entente du conseil municipal et du comité, le choix du monument devait être fait par les membres de ces deux assemblées réunies en séance extraordinaire et soit d'un commun accord ou soit par un vote. Monsieur le maire de Champagney, réunissant le conseil municipal le 24 avril dernier a pris une délibération, fixant son choix définitif sur un monument, ceci à l'insu du comité » et un second, émanant de l'autorité préfectorale par minute du 3 juin 1921 faisant part de son refus d'intervenir dans le règlement. Ce conflit devait finalement se solder par un accord amiable trouvé entre les parties intéressées avant l'inauguration du monument.

## Histoire

Sur le projet de monument en tant que tel, la copie du devis adressé aux services de la préfecture et reçu le 18 mars 1922 décrivait l'ouvrage comme suit :

« Le monument dont le dessin a été soumis à la commune de Champagney le 10 avril sera exécuté en granit des Vosges.

Ce monument est carré poli partout excepté les 3 premières assises qui seront taillées également en même granit conformément au plan à l'échelle de 0m10 par mètre coûtera rendu posé sur une place, vingt-trois milles francs. Une grille en fer forgé peinte de 20 mètres courant à 10 francs le mètre : 2000 francs ». Un coût supplémentaire dû à l'ajout de palmes et croix de guerre devait reporter la somme totale à 32 647 francs (Procès-verbal en date du 24 octobre).



Sur l'aspect administratif, un tel projet a impliqué d'entreprendre de nombreuses démarches tenant tant à l'élaboration et à la mise en œuvre du marché de gré à gré entre la municipalité et l'entrepreneur, qu'à l'emplacement du monument lui-même qui, outre la recherche d'un consensus entre les habitants a également nécessité de recueillir les avis de diverses autorités et l'aval de la préfecture. Il a finalement été décidé que le monument serait situé « à l'embranchement du Chemin de la Grande Communication n°16 a de Plancher-Bas à Ronchamp et du chemin vicinal ordinaire n°6 dite rue du Mont de Serre » (actuel Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord) avant que la municipalité ne reçoive par minute préfectorale en date du 22 mars 1922, l'autorisation de le faire ériger, confirmée par un accord du ministère de l'intérieur du 5 avril 1922 qui ont fait l'objet d'une approbation par délibération municipale du 24 avril 1921.

L'inauguration qui s'est tenue le 17 septembre 1922 a été largement relayée dans la presse, comme dans « L'Alsace » les 16 et 17 septembre », ou encore dans « Les Affiches » le 17 septembre 1922 bien que c'est davantage à la lecture d'un compte-rendu diffusé dans ce journal le 30 septembre que nous apprenons que de nombreuses autorités civiles et militaires étaient présentes pour l'occasion parmi lesquelles « MM Marsot Sénateur de Lure, Maire de Lure, Causeret, député, Gouzy Sous-préfet (...) ».

Le 14 octobre 1923, le conseil municipal a par ailleurs organisé une cérémonie officielle au monument aux morts et au cimetière à l'occasion de la Toussaint, le 1<sup>er</sup> novembre.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale une stèle de marbre sera ajoutée afin d'honorer les victimes militaires et civiles de ladite guerre et sera complétée au gré des conflits qui s'en suivront avant d'être remplacée dans le cadre de la rénovation du monument.



<sup>1</sup> Ainsi dans ce dernier cas et suite à une note du comité d'érection du monument, il est fait état d'une collecte de 9182, 90 francs dont 304,25 francs d'affiches et d'insertion à retrancher, restant la somme finale de 8878,65 francs. par délibération du 27 mai 1922, il est donné pouvoir à M.le Maire pour assurer la rentrée à la recette municipale du montant de la souscription. Le 21 juin 1922, le maire de Champagney établit officiellement le montant de la souscription dont le montant définitif est communiqué aux services de la Préfecture. Il est intéressant de noter que diverses listes reprenant les noms des souscripteurs sont parues dans Les Affiches entre février 1921 et mai 1921, dans le numéro du 12 mars, nous y apprenons qu'a été ainsi collecté 2055 francs 50 auprès des habitants du Centre et de la Houillères.

<sup>2</sup> Ce Comité était composé de Mrs. le Maire SIMONIN, Eugène TUGNOT (président), Philippe HOFFMANN (secrétaire), Adolphe HELLE (vice-président), Marcel RATELADE (secrétaire-adjoint), Victor DEVAUX (trésorier), Charles LALLEMAND (trésorier adjoint) ainsi que de six assesseurs à savoir, Mrs Marcel LABBAYE, Fernand ZELLER, Paul HUGON, Léon DROZIER, Jules MUR et Paul LAMBOLEY.

## . Vie associative

### ► Club des « Bons Vivants »

L'année se termine au club des « Bons Vivants » où de nombreuses animations ont été proposées :

- . Karaoqué.
- . Remise à niveau du code de la route.
- . Moments musicaux (Zinko, accordéon).
- . Réflexologie.
- . Conseils pour éviter les appels téléphoniques publicitaires et pour les assurances spécifiques au 3<sup>ème</sup> âge.
- . 3 séances "cuisine" (diététique, démonstration de matériel adaptés aux problèmes d'arthrose).
- . Dépistage diabète avec le CPTS.
- . Jeux de société.



Le club a proposé à chaque séance un goûter et les anniversaires ont aussi été fêtés avec de bons gâteaux, certains confectionnés par les adhérentes, accompagnés d'une bonne bouteille.

**Rendez-vous en 2023, à partir du 5 janvier, pour de nouvelles aventures.** Nous invitons les personnes intéressées à venir découvrir le club pour une ou deux séances, sans engagement.



### ► Croqu'livre

**Ateliers pour réaliser un livre de vie - « Aidants, aidés, conjoints, enfants ... parcours de vies ! »**

Vous aidez un parent, un proche âgé en perte d'autonomie, vous vous sentez seuls, isolés, l'association Croqu'livre avec le concours de la commune et de la Conférence des Financeurs du Département de Haute-Saône, vous propose de participer à des ateliers de mars à juin 2023.

Il s'agira de réaliser des recueils de paroles, illustrés à partir de l'histoire de chacun, avec l'aide d'un écrivain et d'un artiste.



**Nous vous invitons au démarrage de cette initiative à un échange/débat sur le thème « être aidant aujourd'hui »  
. Le mardi 28 mars 2023 à la salle des fêtes de Champagny à 18h30.**

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à [croqulivre@gmail.com](mailto:croqulivre@gmail.com) ou par téléphone au 06.22.76.86.10

## Entreprise

### ► BF Nuisibles

L'entreprise BF Nuisible vous propose :

. La destruction des nuisibles (guêpes, frelons, rats, cafards, punaises de lit, puces, araignée, ...) soit par des traitements préventifs, soit par des traitements d'urgence.

. Le sauvetage : dans le cadre de la protection de la faune, des essaims d'abeilles et des serpents.

L'entreprise est certifiée Certiphyto et Biocide.

Contact : 06 34 14 44 41



**BF Nuisibles Champagney 70290**  
**Guêpes, Frelons, rats, cafards...**

**Sauvetages Abeilles et Serpents**

**Tel : 03-63-14-33-39**  
**@ : BFnuisibles@gmail.com**



**Déplacement dans le 70**

**TEI : 06-34-14-44-41 cas Urgence**

Agréé **CERTIBIODE**  
BIOCIDES

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et de l'Énergie

## Droit d'expression

### ► Champagney le renouveau



**Meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous.**

Après 48 ans au service de sa patientèle, le Dr Lamboley cesse son activité fin 2022 tout comme 10 médecins sur Lure et ses environs. **Merci Dr Lamboley pour votre dévouement et bonne retraite !**

2023 aurait pu démarrer sous un meilleur hospice si la majorité municipale n'avait pas rejeté la demande d'installation d'une jeune femme médecin en 2015 (Dr Lamboley avait alors 70 printemps) car « concurrence aux 2 médecins ». En comparaison, Mélisey comptait déjà 3 médecins pour 1.680 habitants (Champagney 3.800 habitants) et depuis 2020, 2 de plus !



Désormais, quel intérêt pour des familles avec enfants de s'installer sur notre commune car de nombreux médecins du secteur ne prennent plus de nouveaux patients. Combien de kilomètres devons-nous parcourir pour nous soigner ? Si le nouveau médecin traitant n'assure pas les visites à domicile des malades dans l'incapacité de se déplacer, faudra-t-il appeler le 15 ?

Notre site : <http://champagney-lerenouveau.fr/>



A. Ipponich, M. Hequet, P.-E. Pheulpin

## Calendrier

### ► Manifestations – 1<sup>er</sup> semestre 2023

|                |             |  |                                    |
|----------------|-------------|--|------------------------------------|
| <b>Janvier</b> | Samedi 28   | Loto de l'Amicale du Personnel Communale | Ouverture à 19h<br>Salle des fêtes |
|                | Dimanche 29 | Compétition de gymnastique Champa'gym    | Gymnase Félix-Éboué                |

|                |                          |                              |   |
|----------------|--------------------------|------------------------------|---|
| <b>Février</b> | Samedi 04                | Tournoi de judo Guy Maillard | Salle des fêtes   |
|                | Samedi 11<br>Dimanche 12 | Exposition artistique        | Samedi 14h / 18h<br>Dimanche 10h / 18h<br>Salle des fêtes |
|                | Samedi 28                | Loto Champa'gym              | 20h - Salle des fêtes                                     |

|             |             |                                     |                                     |
|-------------|-------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Mars</b> | Mercredi 15 | Don du sang                         | De 15h30 à 19h30<br>Salle des Fêtes |
|             | Dimanche 19 | Anniversaire du Vœu du 19 mars 1789 | 11h à la stèle André et M-T Olivier |
|             | Mardi 21    | Forum des entreprises               | De 09h à 12h<br>Salle des fêtes     |
|             | Dimanche 26 | Gala gymnastique Champa'gym         | De 10h à 17h<br>Gymnase Félix Éboué |

|              |           |                                 |                  |
|--------------|-----------|---------------------------------|------------------|
| <b>Avril</b> | Samedi 22 | Musicales de Clairegoutte       | 20h30 à l'église |
|              | Samedi 29 | Soirée années 80<br>ALC fitness | Salle des fêtes  |

|            |             |                          |                                |
|------------|-------------|--------------------------|--------------------------------|
| <b>Mai</b> | Lundi 08    | Victoire 39/45           | 11H - Monument aux Morts       |
|            | Dimanche 14 | Trail des mines          | Journée<br>Gymnase Félix Éboué |
|            | Dimanche 14 | Vide-greniers Champag'ym | École du Magny                 |

|             |             |                            |                               |
|-------------|-------------|----------------------------|-------------------------------|
| <b>Juin</b> | Dimanche 04 | Parcours du cœur           | 09h à 17h - Ballastières      |
|             | Samedi 10   | Spectacle Color-Step       | En soirée - Salle des fêtes   |
|             | Dimanche 18 | Appel du Général de Gaulle | 11h - Monument aux Morts      |
|             | Vendredi 23 | Fête de la musique         | 19h - Place Charles de Gaulle |

\* Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées. Consulter l'actualité sur notre site internet : [www.champagney.fr](http://www.champagney.fr)